

AIDES FINANCIERES POSSIBLES

Les aides financières sont possibles,
sous conditions :

- ∞ Bourse de la Région
- ∞ Promotion professionnelle
(prise en charge par l'employeur)
- ∞ Contrat allocation d'études
- ∞ Contrat d'apprentissage
- ∞ Autres prises en charge
(Pôle emploi, Transitions Pro, CPF
ANFH ...)

Les étudiants bénéficient pendant
leur formation d'une indemnité
de stage et de remboursements
de frais de déplacement.



Institut de Formation en Soins
Infirmiers du Centre Hospitalier
de l'Ouest Vosgien
30 rue Sainte Marie
88300 NEUFCHATEAU
N° DA : 41 88 011 80 88

Les renseignements sont disponibles
sur le site internet :

www.ch-ouestvosgien.fr
rubrique Instituts de Formation

ou directement par le biais du secrétariat :

03.29.94.83.00 ou
secretariat-ifs@ch-ouestvosgien.fr

Adresses utiles

Agence Régionale de Santé
3 Boulevard Joffre
CS 80071
54036 Nancy Cedex
www.grand-est.ars.sante.fr



Région GRAND EST
Place Gabriel Hocquard
57036 METZ
www.grandest.fr



Institut de Formation en Soins Infirmiers de NEUFCHATEAU

« La certification qualité QUALIOP1 a été délivrée
à l'institut au titre de la catégorie :
ACTIONS DE FORMATION »

Formation préparant au Diplôme d'Etat d'Infirmier

LES EPREUVES DE SELECTION

(Cf arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier)

L'admission des candidats s'effectue selon les modalités de sélection en fonction de leurs profils :

- ∞ Candidats bacheliers ou équivalent (PARCOURSUP)
- ∞ Candidats relevant de la formation ou reconversion professionnelle (CONCOURS)

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Handicap

L'accessibilité au handicap physique n'est pas réalisable au niveau de l'institut. Cependant les autres handicaps, tels que les dyslexies, sont pris en compte.

La personne en situation de handicap est invitée à en parler en amont au référent handicap de l'institut ou dès le début de sa formation, afin de permettre une reconnaissance de sa situation et de mobiliser les moyens compensatoires indispensables.

LA FORMATION

L'IFSI accueille 65 étudiants en 1ère année à la rentrée de septembre. La formation, de 3 ans, alterne enseignement théorique et clinique (4200 heures).

Référentiel de formation : la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier vise l'acquisition de 10 compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

Enseignement Théorique (2100 heures)

Ce référentiel propose 59 unités d'enseignement qui sont validées par des crédits Européens (ECTS). Ces temps d'enseignement ont lieu à Neufchâteau sous forme de cours magistraux en direct ou en ligne, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de travail personnel guidé.

Enseignement clinique (2100 heures)

Il s'effectue au cours de stages qualifiants (60 semaines réparties sur les 3 années) dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins, notamment sur le C.H.O.V., mais aussi dans les établissements des départements limitrophes.

Ces stages sont validés par des crédits Européens (ECTS).

Le suivi du parcours de l'étudiant en formation est tracé dans son portfolio.

Taux de diplômés

En juillet 2022 : 92% de réussite en session 1.

L'accompagnement en formation

Il est réalisé par des suivis pédagogiques individuels et collectifs ainsi que par des visites sur les terrains de stage, en lien avec les professionnels.

Les pratiques innovantes

Les méthodes pédagogiques s'orientent vers la simulation en santé, la pédagogie inversée, l'e-learning, les analyses de pratiques et la recherche.

L'institut de Neufchâteau a créé **une chambre de simulation**, soit une reproduction d'une chambre de patient équipée d'un système informatique, de caméras et d'un mannequin connecté.



Poursuites d'études

Le Diplôme d'Etat Infirmier étant au grade Licence, le professionnel sortant peut donc poursuivre ses études par une spécialisation professionnelle (puériculture, anesthésiste, bloc opératoire, cadre de santé...) ou universitaire (Infirmier en Pratique Avancée : Master puis Doctorat.)